

PROGRAMME DE FORMATION – RÉORGANISER L'ENTREPRISE : LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOLUTIONS ALTERNATIVES

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les différents dispositifs
- Utiliser le dispositif le plus adapté en fonction de vos objectifs et de vos contraintes
- Préparer la conduite du processus social

Prérequis :

Notions de base en droit du travail

Pour les personnes en situation de handicap : contacter directement les intervenants par mail au plus tard 5 jours avant la date de la formation pour la mise en place des équipements requis.

Public concerné :

Directeurs juridiques, DRH/RRH, managers et responsables hiérarchiques

Moyens pédagogiques :

- Support de présentation power point
- Webinaire

Coût pédagogique HT:

Selon devis, en fonction du nombre de participants

Lieux et dates :

Formation en visioconférence : temps de connexion obligatoire de 95 %

Horaires :

- [.]

Effectif par session :

- Minimum 1 personne
- Maximum 6 personnes

Matériel nécessaire :

- Ordinateur portable

Modalités d'évaluation en amont :

- Recueil des besoins des participants
- Evaluation initiale

Modalités d'évaluation en aval :

- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation
- Certificat de réalisation

Intervenant :

- Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience)

Durée :

[.]

Programme :

Présentation théorique :

Procédures de licenciement pour motif économique après les réformes (Lois Macron et Travail) solutions alternatives aux licenciements (rupture conventionnelle, plan de départ volontaire, accord de performance collective)

CAS PRATIQUE

Les avantages de cette offre sont :

- L'accompagnement par un avocat (>10 ans d'expérience)
- La montée en compétences des participants sur le droit du travail
- L'adaptation du module aux besoins exprimés en amont
- L'animation interactive de la formation
- La présentation d'exemples concrets et de cas pratiques

Contact :

- **Gabrielle MENARD – Avocat (13 ans d'expérience) : gmenard@soffal.fr**